

Procès verbal définitif de l'Assemblée constitutive de l'Union Mondiale de la Mutualité (UMM)

**tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 5 juin 2018, à 13 h 00**

1. Conformément aux objectifs proposés dans le compte rendu fondateur, souscrit le 15 avril 2016 dans la ville de Punta Arenas, au Costa Rica, dans le but de parvenir à la représentation, l'intégration et la formation des mutuelles dans le monde entier et suite au publicité faite précédemment, et conformément aux communications envoyées avec suffisamment d'avance, diverses organismes dont la liste des représentants et signatures figure dans le livre des participants se réunissent en assemblée dans la salle VIII du Palais des Nations, dans le but de constituer une association à but non lucratif établie sur la base de ce qui est réglementé dans les articles 60 et suivants du Code civil suisse, qui s'appellera Union Mondiale de la Mutualité (UMM), qui sera régie par le statut qui sera approuvé dans cette assemblée.
2. L'Assemblée a été ouverte le 5 juin 2018 par M. Andrés Román, d'Argentine, coordinateur en Argentine de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA) qui a présidé à l'adoption du programme de travail (en annexe) et à l'élection du président et du rapporteur de l'Assemblée. M. Abdelmoula Abdelmoumni, du Maroc, président de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM) et Mme Clarisse Slaha Kayo épouse Mahi, de Côte d'Ivoire, Secrétaire générale de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM), ont été élus, respectivement, président et rapporteur de l'Assemblée.
3. L'Assemblée a ensuite procédé à la nomination de M. Alfredo Sigliano d'Argentine, président de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas et de M. Babacar N'gom du Sénégal, Vice-président de l'Union Africaine de la Mutualité, comme représentants des entités fondatrices pour signer les statuts et le présent procès-verbal de l'Union Mondiale de la Mutualité (UMM).
4. L'Assemblée a adopté ses statuts, avec des modifications faites oralement, a également décidée que le continent américain aurait la présidence pour une période de trois ans à partir d'aujourd'hui et a élu par acclamation les membres des comités et de l'organe de contrôle des comptes, comme suit :

Comité intercontinental

Pour l'Amérique (présidence) : M. Alfredo Sigliano d'Argentine, Président, Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA)

Pour l'Afrique (viceprésidence) : M. Abdelmoula Abdelmoumni de Maroc, Président, Union Africaine de la Mutualité (UAM)

Comité exécutif

Secrétaire exécutif : M. José Lira Fernández, de Chile, Directeur de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA) en Chile

Secrétaire exécutif adjoint : Mme Clarisse Kayo Slaha épouse Mahi de Côte d'Ivoire, Alliance des Mutuelles Sociales de Côte d'Ivoire

Trésorier : Mme Rosa Rodríguez d'Argentine, président de la Confederación Nacional de Mutualidades de la República Argentina

Trésorier adjoint : Babacar N'gom du Sénégal, Mutuelle de santé des agents de l'État

Membres titulaires :

M. Roberto Paulo Pérez faillace du Bresil, Représentant légal, Federación de círculos operarios de Río Grande do sul et Président, Círculo operario porto alegre

M. Setiengolo Soro de Côte d'Ivoire, Fonds de prévoyance militaire

M. Francisco José Savoini d'Argentine, Viceprésident, Asociación mutual del personal de comunicaciones et trésorier de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA)

M. Thomas Simon Aholia de Côte d'Ivoire, Mutuelle des personnels du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique

Membres suppléants :

M. Juan Ignacio Arroyo Verastegui du Mexique, Directeur de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA) au Mexique

M. Djikine Babassa de Mali, Union technique de la mutualité

M. Vicente Suescum Parra de Colombie, Président, Federación de mutuales de antioquia

M. Frédéric-Victor Simboro de Burkina Faso, Union des mutuelles de santé de la région du centre

Organe de contrôle de comptes

Membres titulaires :

M. Luis Valverde Giménez de Costa Rica, Trésorier, Fondo mutual banco nacional de Costa Rica

M. Jacques Amouye Kadjane, Fonds de prévoyance de la police nationale, Côte d'Ivoire

M. Odin Huaynalaya Rojas du Pérou, Président, Central de entidades mutuales de Perú

M. Joseph Koffi Akanza, Mutuelle des travailleurs et retraités du secteur privé, Côte d'Ivoire

Membres suppléants :

M. Ricardo Daniel Ferraro d'Argentine, Secrétaire général, Asociación mutual del personal de comunicaciones

M. Prosper Antoine Zadjin, Mutuelle de santé, Bénin

M. Edwin F. Cardona Guisau de Colombie, Président, Asociación mutual amigo real

M. Serges Ntirwihisha, Mutuelle de la fonction publique, Burundi

5. L'Assemblée a également procédé à la nomination de Mme Norma Alicia Roulin-Hernandez comme directrice du Bureau administratif du siège à Genève.

6. L'Assemblée a décidé que la première assemblée générale ordinaire annuelle de l'Union Mondiale de la Mutualité (UMM) se tiendrait à Buenos Aires, Argentine, en mars 2019, jour(s) à confirmer.

7. M Alfredo Sigliano, président de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA) et M Abdelmoula Abdelmoumni, président de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM) ont présentés brièvement les objectifs principaux et les prochaines activités prévues par l'Union Mondiale de la Mutualité.

8. Nationaux des pays suivantes ont participé à l'Assemblée: Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Espagne, Mali, Maroc, Mexique, Pérou, Sénégal, Suisse et Togo.

9. Lors de l'Assemblée, M. Carlos M. Foradori, Ambassadeur et Représentant permanent d'Argentine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Félix Mpozeriniga, Ministre, Ministère de la fonction publique du travail et de l'emploi de Burundi, Mme María Antonia Masana García, Ministre, Mission permanente du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Julian Beauvallet, Responsable, du Service ONG du Centre d'Accueil-Genève Internationale (CAGI) et M. Mariano Brener, Coordinateur régional de l'Association internationale de la sécurité sociale ont prononcé des allocutions. M. Julian Beauvallet, Responsable, du Service ONG du Centre d'Accueil-Genève Internationale, a donné lecture d'un message du Maire de Genève, M. Sami Kanaan.

La séance est levée à 15 h 00.

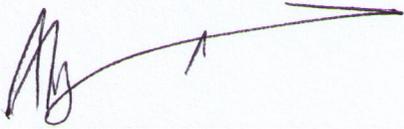
Annexe

Programme adopté par l'Assemblée constitutive tenue le mardi 5 juin 2018

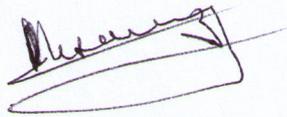
1. Ouverture officielle de la réunion
2. Allocutionss donnés par les représentants des gouvernements, des organismes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux
3. Adoption du programme provisoire
4. Assemblée constitutive de l'Union mondiale de la mutualité
 - a) Election du président et du rapporteur de l'assemblée générale constitutive
 - b) Nomination de deux représentants des entités fondatrices pour signer le procès-verbal
 - c) Adoption du statut
 - d) Election des membres de deux comités et de l'organe de contrôle des comptes
 - f) Bureau administratif et nomination du directeur
 - e) Date et lieu de la première assemblée générale ordinaire annuelle de l'Union Mondiale de la Mutualité (UMM)
5. Présentation de l'Union mondiale de la mutualité faite par M Alfredo Sigliano, président de l'Organización de Entidades Mutuales de las Américas (ODEMA) et de M Abdelmoula Abdelmoumni, président de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM)
6. Clôture de la réunion

Le procès verbal a été adopté par l'Assemblée générale constitutive du 5 juin 2018 à Genève, Suisse.

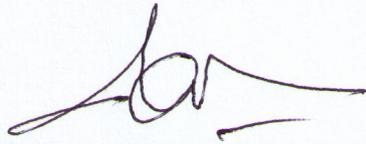
Au nom de l'Association:



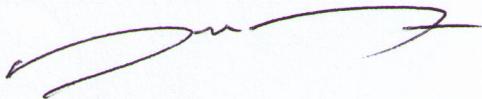
Le président de l'assemblée générale constitutive



Le rapporteur de l'assemblée générale constitutive



Représentant de l'Organisation de Entidades Mutuales de las Américas,
Organisation fondatrice



Représentant de l'Union Africaine de la Mutualité, Organisation fondatrice